



**Les contractuels avant les
fonctionnaires :**
**FO-DGFIP 69 exige un mouvement
d'initiative locale avant tout
recrutement !**

FO-DGFIP dénonce à nouveau ces recrutements contractuels et interpelle le DRFiP avant d'en arriver à une situation de type France-Télécom.

Monsieur le Directeur,

Suite à l'interpellation dès le mois d'août de FO-DGFIP69, vous nous confirmiez début septembre le recrutement de 8 contractuels sur des emplois C en direction dans le cadre des dispositions de la loi du 6 août 2019. Une situation que FO dénonce avec force.

Les annonces ont été publiées dès la mi-septembre. Pourtant, à cette heure, vous ne nous avez donné aucune information à ce sujet.

Ces recrutements sont censés être effectués sur des emplois vacants. Pourtant, aucune vacance n'a été publiée en 2020 à la DRFiP 69 contrairement à de nombreuses autres directions.

FO-DGFIP 69 réitère sa demande de communication systématique des vacances avant chaque mouvement.

FO-DGFIP 69 réitère sa demande effectuée en CTL début octobre d'un mouvement d'initiative locale C puisque vous déclarez des vacances. Celles-ci doivent être publiées dans Ulysse Rhône avant tout appel à recrutement contractuel. Nous verrons bien alors s'il subsiste quelle que vacance que ce soit !

FO-DRFiP 69 considère inacceptable que les fonctionnaires de la DRFiP, bloqués par la présence d'un seul mouvement national annuel soient primés par des recrutements contractuels au fil de l'eau !

Rappelons ici que FO, syndicat majoritaire dans la Fonction publique de l'Etat exige l'abrogation pure et simple de la loi dite Dussopt, texte anti-républicain qui met à terre le statut général du fonctionnaire.

Cordialement,

Yves RAICHL

Secrétaire départemental FO-DGFIP

Lyon, le 12 novembre 2020